

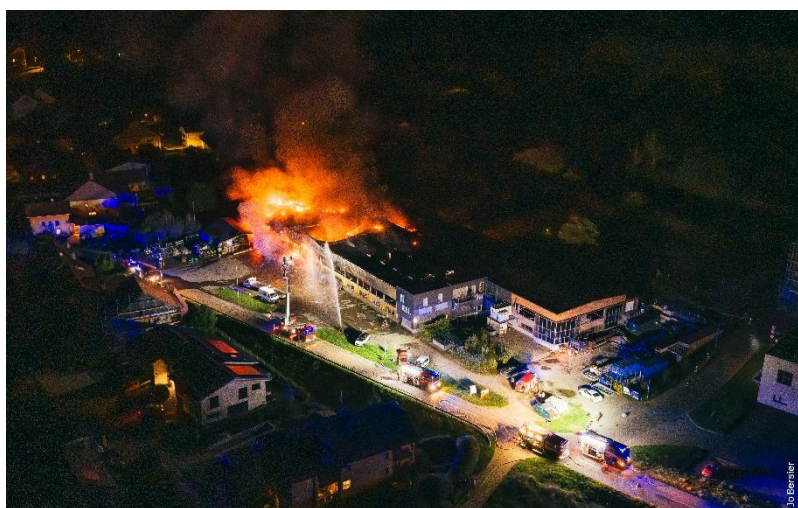
Association des communes pour l'organisation et la gestion de la
défense incendie et des secours du district de la Broye (ADIS-Broye)



Rapport de gestion 2025

Table des matières

1. Introduction	3
1.1 Généralités	3
2.1 Introduction du Président du Comité de Direction	3
2. Opérationnel	3
2.1 Introduction du Commandant	3
2.2 Effectif	4
2.3 Interventions	5
3. Formation & Prévention	6
3.1 Introduction du Chef formation & prévention	6
3.2 Formation	6
3.2.1 2025 en chiffres	7
3.2.2 Vision 2025 de la formation	7
3.1.3 Projets et prévisions à court/moyen/long termes	8
3.3 Prévention	9
3.3.1 Retour sur la prévention 2025	9
3.3.2 Projets et prévisions à court/moyen/long termes	9
4. Exploitation	10
4.1 Introduction du Chef exploitation	10
4.2 Les grandes lignes 2025	10
4.3 Projets et prévisions à court/moyen/long termes	11
5. Finances	12
5.1 Introduction du Quartier-maître	12
5.2 Comptes 2025	12
5.3 Rapport de l'organe de révision	12



Intervention feu 2 Métal Concept Murist

1. Introduction

1.1 Généralités

Conformément à l'article 19 de la loi sur les finances communales, le Comité de Direction présente à l'assemblée des délégués, le rapport de gestion 2025

Il est structuré sur la base de l'organisation du Bataillon des Sapeurs-Pompiers de la Broye (ci-après : bataillon ou BSPB) en poursuivant les buts suivants :

1. Donner au lecteur un aperçu du fonctionnement de l'ADIS-Broye, respectivement du bataillon ;
2. Présenter le travail réalisé au cours de l'année écoulée et les projets en cours ;
3. Présenter divers chiffres.

2.1 Introduction du Président du Comité de Direction

Au terme de la période administrative, le Comité et le Commandant du Bataillon ne peuvent que dresser un tableau général positif de la mise en place de la nouvelle organisation de district pour la défense incendie et les secours dans la Broye, tant dans sa gestion que dans sa mise en œuvre concrète.

Les membres de l'ADIS-Broye accomplissent leurs tâches à tous niveaux, de manière sérieuse et sont particulièrement sensibles aux enjeux du Bataillon, tant vis-à-vis des communes que des citoyens. La structure est en place et fait l'objet d'ajustement au quotidien. En revanche, les défis à venir sont pris en compte par anticipation, notamment dans le domaine des infrastructures (casernes) et de la relève.

Pour sa part, le Comité tente, dans son domaine de compétence, non seulement d'assurer le bon fonctionnement du Bataillon, mais d'anticiper sur les échéances à venir, tant dans son organisation que dans la recherche de synergies avec les autres Bataillons.

Si on peut dire que les postes maitrisables le sont et que le maintien de l'efficacité et du fonctionnement du Bataillon sont une quête constante, ce sont bien les preuves que la mise en place du Bataillon est un succès. Mais si tout ceci est possible et que l'équilibre fragile demeure, c'est essentiellement en raison des aspects humains qui sont au centre des préoccupations de tous les intervenants.

Le Comité tient à saluer la volonté et l'implication de chacun et à remercier chaleureusement tous les membres du Bataillon pour les efforts consentis et leur capacité d'adaptation dans leurs domaines de compétences respectifs.

2. Opérationnel

2.1 Introduction du Commandant

Voici trois ans que le bataillon existe, ainsi, les améliorations et adaptations ont été apportées afin de trouver une certaine efficacité et efficacité que ce soit en intervention comme dans la formation. Des synergies sont encore à mettre en œuvre entre bataillons, respectivement leurs associations et avec le concours de l'ECAB pour améliorer encore ces efficacités.

2025 a été une première au niveau du comptoir broyard, où vaudois et fribourgeois se sont mis ensemble le temps de 10 jours afin d'expliquer quel était notre métier et montrer nos différentes organisations. Le monde sapeurs-pompiers est en perpétuelle évolution ! Formation, technique, interventions, projet casernes et surtout aspects humains qui amènent nombre de turbulence. Nous continuons à adapter notre organisation et trouver une altitude pour toutes et tous et un climat de travail agréable.

2.2 Effectif

Cette année 2025 a, encore une fois, été une année qui a vu un certain nombre de sapeurs démissionner de leurs fonctions au sein de notre organisation. Ces départs sont, à nouveau, liés à des raisons, d'âge, personnelles, professionnelles ou de déménagement. Ainsi pour 2025 c'est 44 sapeurs-pompier contre 62 en 2024 qui nous ont quitté.

Notre effectif au 1er janvier 2026 se monte à 325 pompiers contre 347 au 1er janvier 2025. La recommandation CDIS (Commission Cantonale de la Défense Incendie et les Secours) est pour notre bataillon : d'un minimum de 270 et d'un maximum de 390 sapeurs.

Le recrutement du mois de septembre dernier a permis l'incorporation de 23 nouveaux sapeurs.

Point très positif, cette année, en plus du recrutement, c'est 4 nouveaux pompiers incorporés issus du cursus des Jeunes Sapeurs-Pompier de la Broye. Au total depuis 2023, 7 JSP ont renforcé les effectifs du Bataillon dès le mois de leurs 18 ans.



L'Etat-Major n'est actuellement pas inquiet concernant notre effectif bien qu'il s'agisse de ne pas baisser la garde. Le recrutement ces dernières années a tendance à moins attirer la jeune population. Dans le cadre de notre mise en vitrine, le bataillon prévoit d'organiser une journée « Portes-ouvertes » en 2026 afin de présenter à la population, jeune et moins jeune, nos activités.

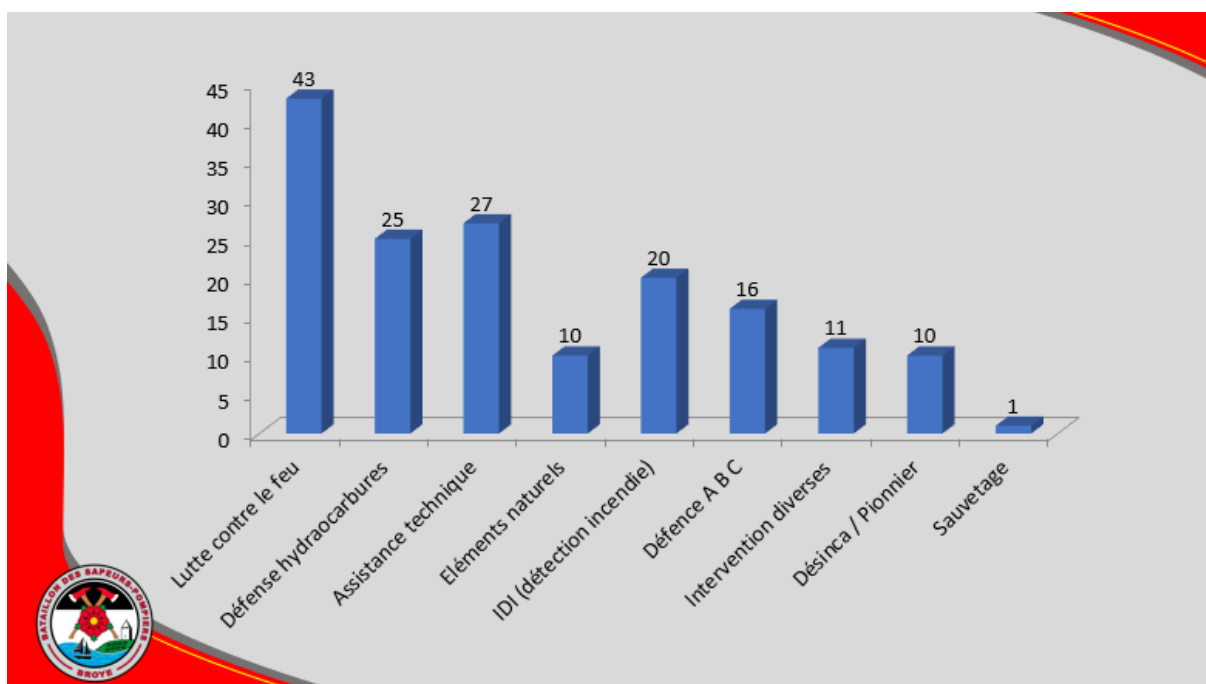
Durant toute l'année 2025, l'effectif nécessaire à l'accomplissement des missions a été mobilisé et était présent pour répondre aux sollicitations de la population et des partenaires.

2.3 Interventions

Pour l'année 2025, le bataillon a répondu à 163 interventions toutes confondues, contre 180 en 2024 et 229 en 2023 représentant 3'946 heures d'intervention au service de la population contre 2'751 en 2024 et 3'966 heures en 2023. La nature des mobilisations, passablement pour des feux explique que le nombre d'heures d'intervention a augmenté au contraire du nombre total d'interventions.

En détail :

	2025	2024
- Lutte contre le feu	43	31
- Défense hydrocarbures	25	32
- Assistance technique	27	30
- Eléments naturels	10	24
- Détection incendie	20	30
- Défense ABC	16	23
- Intervention diverse	11	2
- Désinca/Pionnier	10	4
- Sauvetage	1	3



Le détail du nombre de mobilisations par base de départ est le suivant :

Stavia : 122 - AG : 21 - Didier : 17 - Monta : 18 - Vira : 20 - Aqua : 7

3. Formation & Prévention

3.1 Introduction du Chef formation & prévention

L'année 2025 s'est très bien passée. L'ensemble des formations se sont déroulées selon les standards souhaités. Ceci a été possible grâce à l'engagement sans faille des 13 Chefs de Team ainsi qu'à leurs remplaçants mais surtout grâce à tous les chargés de leçons. Ceux-ci ont fait preuve d'un esprit d'ouverture et d'une créativité remarquable. Le monde de la milice a besoin de pouvoir s'identifier aux formations dispensées afin d'être efficace en intervention et ainsi de pouvoir maintenir la motivation à son plus haut niveau. Une large majorité des heures d'engagement se font en exercices ou en cours. C'est pour cela qu'il est déterminant de continuer dans cette voie, pour garantir une intervention rapide, efficace et en sécurité pour les intervenants.



Organigramme de la formation BSPB

	Formation de base	Protection respiratoire	Spécialistes	Instructeurs	JSP
Chef Team	Plt. Mickaël Chappuis	Plt. Denis Bersier	Plt. Etienne Ducommun	Cap. Raphaël Pillonel	Cap. Roland Delley
Second	Sgt. Valérie Jost	Cap. Jean-Marc Chappuis	Cap. Jean-Charles Criblet	Maj. Patrick Michel	Vaccant

	Motopompe	Tonne-pompe	Chauffeurs C1-B-Remorques		BLS-AED
Chef Team	Lt. Damien Joye	Lt. Gérard Cantin	Plt. Grégory Chollet		Sgt. Bastien Belmondo
Second	Lt. Lucas Marmy	Sgt. Bryan Mouchet	Lt. Frédéric Grand		Sap. Klia Marthy

	Antichutes	Officiers	Ventilation	Maisons de feu	Méthodologie et Didactique
Chef Team	Cap. Eric Givel	Cap. Thierry Roulin	Cap. Sylvain Volery	Cap. Jean-Marc Chappuis	Cap. Raphaël Pillonel
Second	Sgt. Michaël Berton	Cap. Laurent Currat	Maj. Patrick Michel	Cap. Jean-Charles Criblet	Cap. Thierry Roulin

3.2 Formation

Le planning annuel 2025 représente plus de 641 feuilles d'appel. Cela représente clairement la masse de cours, d'exercices, de séances et de formations diverses qui sont à créer et à organiser mais surtout à dispenser. Les interchangeabilités de dates d'exercices entre les bases de départ se sont encore intensifiées garantissant aux participants un large choix de dates pour pouvoir participer aux exercices obligatoires. Le niveau d'absence est en légère baisse par rapport à 2024 et reste convenable.

Les formations cantonales sont actuellement en mutation et le seront, encore pendant quelques temps, en adaptation avec la future doctrine cantonale qui devrait faire son apparition en 2026. Nos participants peuvent alors suivre des formations adaptées au format d'aujourd'hui mais orienté vers l'avenir.

La COSP-F (commission cantonale de la formation) se réunit régulièrement afin d'être mise au courant des dernières directives et orientations de la formation éditées par l'ECAB. Ceci permet au BSPB d'être dans ces perspectives et ainsi de respecter celle-ci dans l'intérêt de l'intervention.

Je profite, par ces quelques lignes, de remercier chaleureusement toutes les personnes, sapeurs-pompiers ou non, qui ont permis aux sapeurs-pompiers du Bataillon de la Broye de pouvoir se former dans des conditions optimales ainsi qu'à la hiérarchie et à nos partenaires pour leur confiance.

3.2.1 2025 en chiffres

321	sapeurs ont participé aux cours et exercices du bataillon
9	nouveaux chauffeurs/machinistes véhicules lourds
13'133	heures des formations internes
242	sapeurs ont participé aux cours cantonaux dont principalement :
21	nouveaux sapeurs (cours 101)
35	nouveaux porteurs d'appareil respiratoire (cours 104)
6	nouveaux chefs de groupe (cours 201)
7	nouveaux chefs d'intervention (cours 203)
15	nouveaux chefs d'équipe de protection respiratoire (302)
2'707	heures des formations cantonales
15'840	heures de formation en 2024



Les cadres du BSPB à l'appel lors du cours de cadres

3.2.2 Vision 2025 de la formation

Pour 2025, nous avons continué de nous adapter et de développer nos cours, exercices et formations en respectant les directives et nouveautés définies.

Il est à noter que la quantité de formation actuelle répond aux attentes et est supportable par les sapeurs-pompiers. Mais l'idée est bien de ne pas surcharger d'avantage le calendrier. Car il serait dommageable de fatiguer inutilement nos ressources sans effet concret sur la qualité de l'engagement en intervention. Evidement cela ne veut pas dire que nous devons nous reposer sur nos acquis mais bien que nous devons simplement avoir une attention particulière sur la charge que cette intensité de formation représente et peut avoir comme effets.



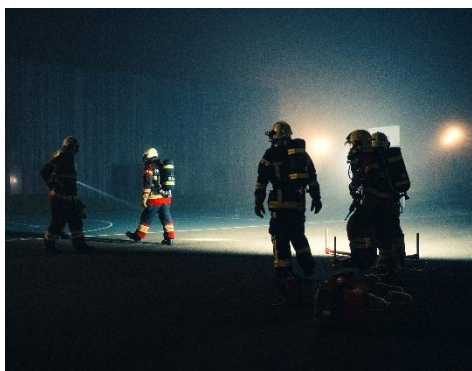
Cours pour formateurs, Centre de formation ECAB



Exercice conjoint avec la PCI, Sugiez

3.1.3 Projets et prévisions à court/moyen/long termes

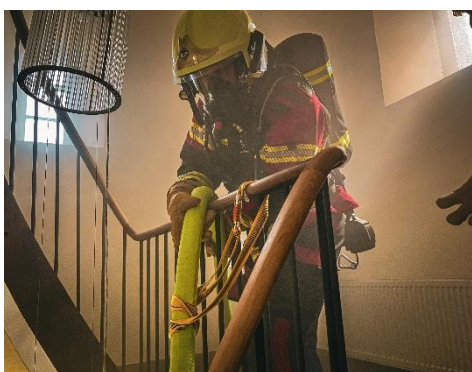
La doctrine cantonale, qui est actuellement en rédaction par l'ECAB, va tracer les nouvelles lignes directrices de l'intervention et de facto de la formation pour les années à venir. Plusieurs changements majeurs sont à attendre et la COSP-F ne manquera pas de transmettre les informations disponibles dans les plus brefs délais. L'arrivée de nouveaux matériels roulant ou non roulant nous demandera également de la flexibilité et de la réactivité. Ceci afin d'être immédiatement prêt, dès la réception de ce matériel, pour l'intervention.



Exercice protection respirations, BD Vira, Cugy



Séquence de formation sur l'échelle BD Didier, Domdidier



Exercice protection respirations, base spécialistes, Estavayer



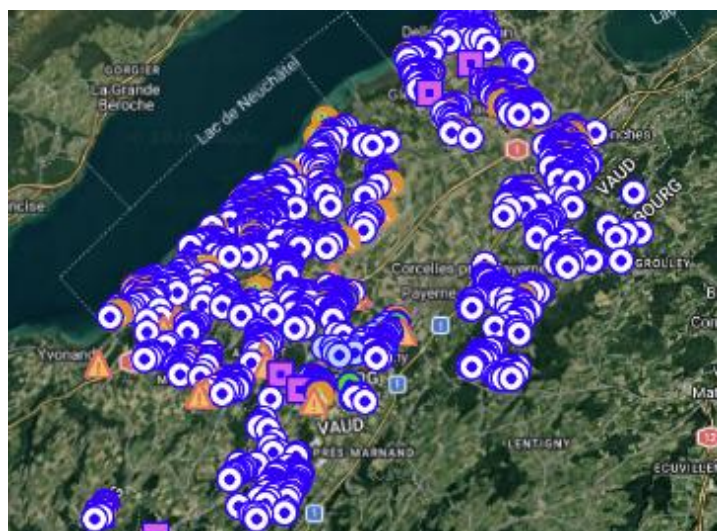
Séquence de formation sur l'échelle avec participation d'un JSP, Cheyres

3.3 Prévention

3.3.1 Retour sur la prévention 2025

La collaboration avec les SCPI et l'ECAB sur ce sujet est très active. Tous les sujets sont traités efficacement selon les normes en vigueur. Chaque année, au début du printemps, se déroule une séance commune sous l'impulsion du BSPB et de l'ECAB. Cette séance permet aux communes, via leurs SCPI, aux sapeurs-pompiers, à la préfecture et à l'ECAB, de se réunir pour échanger ou être informé sur différentes thématiques liées à la prévention. Cette séance est très utile notamment pour s'accorder ou faire part des questions ouvertes en liens avec, par exemple, les manifestations temporaires estivales.

La pose des tubes SIBOX se poursuit bien dans notre district et notre application « BroyeFirefighter » est mise à jour en permanence. Cet outil est très précieux pour nos chefs d'intervention afin de connaître rapidement tous les éléments utiles au bon déroulement de l'intervention.



Extrait de l'application Broyefirefighter qui recense toutes les bornes-hydrant et les tubes SIBOX de notre territoire d'intervention

3.3.2 Projets et prévisions à court/moyen/long termes

L'évènement dramatique du 1er janvier 2026 à Crans-Montana aura particulièrement marqué tout le pays et bien plus encore. A n'en pas douter, il y aura un avant et un après. Nous sentons d'ores et déjà ces effets au regard des nombreuses prises de contact avec les sapeurs-pompiers concernant les gestes, les moyens ou les procédures en cas d'évènement incendie. Que ce soit pour des manifestations temporaires ou pour des établissements de toutes natures, beaucoup de questions sur la prévention préoccupent les gens.

La révision des normes fédérales en la matière (en cours actuellement) va apporter très prochainement son lot de changements et d'adaptations. Dans le contexte émotionnel difficile que l'on connaît en ce début d'année 2026, c'est positivement que nous voyons arriver ces nouvelles directives. Nous nous efforcerons de rester un partenaire privilégié de tous les acteurs de la prévention. Nous allons continuer à collaborer sur ces thématiques dans l'intérêt commun. Ces collaborations sont « WIN-WIN » pour tous, car cela nous permet d'informer sur les aspects concrets de l'opérationnel en intervention : Moyens - Prise d'eau – Procédure- ... mais également d'être informé sur les Accès - SIBOX- Réseaux d'eau par exemples.

4. Exploitation

4.1 Introduction du Chef exploitation

2025 marque la troisième année d'existence de notre bataillon.

Après une phase de mise en place et de consolidation, l'exploitation entre désormais dans une période de maturité progressive, durant laquelle les processus se stabilisent et les priorités s'affinent.

L'année écoulée a été dense et exigeante. Elle a nécessité à la fois de poursuivre les améliorations engagées précédemment et de faire preuve de discernement dans leur mise en œuvre. Il est essentiel de prendre le temps nécessaire afin de garantir des solutions durables, efficaces et adaptées à la réalité du terrain.

L'implication et la responsabilisation du personnel de milice restent un pilier fondamental de notre fonctionnement. Notre mission est commune et le bien-être de chacun constitue un facteur clé de succès pour notre organisation. C'est dans cet esprit de collaboration et de confiance que l'exploitation poursuit son développement.

4.2 Les grandes lignes 2025

Les priorités de l'exploitation pour l'année 2025 ont principalement porté sur les axes suivants :

- Poursuite de l'optimisation des flux liés à la protection respiratoire
- Continuation de la mise à jour et du suivi des plans de maintenance du parc véhicules et du matériel
- Équipement personnel des sapeurs-pompiers
- Standardisation et renouvellement du matériel opérationnel
- Optimisation de la gestion des locaux et des stocks

Un effort conséquent a été consacré à l'équipement individuel du personnel, avec la mise en service de plus de 50 tenues feu, plus de 60 tenues techniques ainsi que plus de 30 casques MSA XF. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'uniformisation, de sécurité accrue et de maîtrise budgétaire.

La protection respiratoire a représenté une charge de travail importante, avec près de 600 contrôles de masques, 475 contrôles d'appareils respiratoires, environ 1'200 remplissages de bouteilles d'air et plus de 1'000 lavages de masques. Ces chiffres illustrent l'intensité de l'activité et l'importance accordée à la sécurité du personnel.

La standardisation du matériel et sa redistribution équitable entre les bases permettent de gagner en efficacité opérationnelle, tout en simplifiant la maintenance et la logistique à long terme.



Tenues feu et technique harmonisées



*Appareil de contrôle PR
(Dräger Quaestor)*

4.3 Projets et prévisions à court/moyen/long termes

Au niveau des véhicules, le projet TPL (camion tonne-pompe lourd) destiné à la base Stavia spécialistes a abouti avec la livraison du véhicule fin octobre 2025. Celui-ci a été entièrement équipé, aménagé et étiqueté par nos soins, permettant une mise en service conforme à nos besoins opérationnels et à nos standards internes.

En parallèle, l'exploitation a collaboré activement à l'élaboration de la formation destinée à l'ensemble des machinistes spécialistes, afin de garantir une prise en main optimale du nouveau véhicule et une utilisation sécurisée et efficiente de ses équipements. Cette collaboration a permis d'assurer une cohérence entre le matériel, les procédures et la formation dispensée.

Par ailleurs, un projet stratégique lié au transport d'eau a été initié avec une livraison prévue fin 2027. Il prévoit l'acquisition d'un véhicule de grande capacité (environ 20'000 litres) équipé d'une pompe à haut débit. Ce projet vise à anticiper les défis futurs liés à la raréfaction de l'eau lors de certaines périodes et dans certaines zones d'intervention. Un autre projet est aussi en cours concernant la ventilation à l'échelle cantonale.

L'uniformisation des tenues se poursuivra selon le plan de renouvellement établi, en tenant compte des impératifs opérationnels et d'une réflexion continue sur l'efficacité budgétaire.

Enfin, plusieurs projets de construction et de rénovation de casernes sont en cours de réflexion ou de planification. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un simple confort, mais bien d'une nécessité afin de garantir des infrastructures adaptées aux exigences actuelles et futures du bataillon.



Tonne-Pompe lourd spécialistes (Stavia 20.16)...



...lors de sa première entrée en vieille ville d'Estavayer

5. Finances

5.1 Introduction du Quartier-maître

L'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité des résultats positifs enregistrés depuis la création de notre association de communes. Après les premières années consacrées à la mise en place de la structure financière et à l'apprentissage des mécanismes propres à une organisation dédiée à la défense incendie et aux secours, la gestion financière a atteint un niveau de stabilité et de maîtrise conforme aux objectifs visés.

En tant que Quartier-maître, responsable des finances, je constate avec satisfaction que les principes de rigueur budgétaire, de suivi régulier des comptes et de transparence sont désormais pleinement intégrés dans le fonctionnement courant de l'association. Conscient que le domaine financier nécessite une attention constante et une remise en question permanente, le travail s'est poursuivi tout au long de l'année afin de garantir une utilisation efficiente et responsable des fonds publics mis à disposition par les communes membres.

Le caractère imprévisible de certaines charges, notamment dans le domaine de l'intervention, contraindre à faire preuve de prudence dans le budget mais, cette année encore, les résultats sont meilleurs que les prévisions ; l'équilibre financier a pu être maintenu et les résultats obtenus confirment la pertinence des choix opérés ainsi que la qualité de la collaboration entre les silos de l'association.

5.2 Comptes 2025

L'année 2025 a été marquée par une gestion saine, prudente et cohérente des finances de l'association. Le budget a été globalement respecté et les postes maîtrisables, en particulier les frais généraux, ont été strictement tenus. Les écarts constatés s'expliquent essentiellement par la nature difficilement prévisible de certaines activités opérationnelles ou en lien avec la formation du personnel de milice.

Grâce à cette maîtrise financière et à un suivi attentif, l'exercice 2025 se solde par un résultat très satisfaisant. Cette situation a permis, pour la troisième fois consécutive, de procéder au remboursement d'un montant conséquent aux communes membres, confirmant ainsi la solidité financière de l'association et la volonté de limiter durablement leur charge financière. La restitution totale aux communes se monte à CHF : 318'181.06

Le Comité de direction a salué la tenue exemplaire des comptes et la qualité du travail réalisé dans le domaine financier. La Commission financière a, elle aussi souligné la concordance entre le budget adopté, les dépenses effectives et les résultats obtenus. Enfin, l'organe de révision a rendu un rapport sans remarque, attestant de la bonne tenue des comptes et de la conformité de la gestion financière aux exigences légales et réglementaires.

L'exercice 2025 se clôt ainsi sur un bilan financier très positif. Cette situation conforte l'association sur une trajectoire stable et durable et permet d'envisager l'avenir avec confiance, tout en poursuivant les efforts en matière de rigueur, de transparence et d'utilisation efficiente des fonds publics.

5.3 Rapport de l'organe de révision

Le rapport de l'organe de révision (Fidutrust révision SA) est joint au présent rapport de gestion.

Ce rapport indique que les recommandations faites lors du contrôle des comptes 2024 ont été appliquées et est rendu sans remarques pour l'exercice 2025.